REPUBLIQUE D'HAITI

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
UNITÉ DE GÉNÉRALISATION DU SECONDAIRE

CURRICULUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

1ère ANNÉE

FRANÇAIS

Septembre 2015

SOMMAIRE

I. FINALITES DE L'ÉDUCATION HAITIENNE 2

II. BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI 2

III. MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI 3

3.1 Mission d'Instruction 3

3.2 Mission de formation à la vie sociale 3

3.3 Mission de qualification 4

IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI 4

4.1 Objectifs 4

4.2 Principes 5

V. FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS 6

VI. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS 6

VII. COMPETENCE TERMINALE 7

VIII. ÉVALUATION 16

I. Finalités de l'Éducation HAITIENNE

Selon le projet de Loi d'Orientation de l'Éducation élaboré en 1998 et déposé au parlement pour être entériné :

- L'éducation haïtienne, s'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l'identité de l'homme haïtien. Elle doit favoriser l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l'identité et la culture nationales. Elle doit également s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjudices des valeurs culturelles du pays ;

- L'éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit Communautaire par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;

- L'éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme- citoyen -producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L'école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l'éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI

L'École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les fils et filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

1. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socio-économiques nationales.
2. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus.
3. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

III. MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

Tel qu'il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrites dans les paragraphes précédents, l'enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d'instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

3.1. Mission d'instruction

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l'environnement national qu'international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l'époque.

Cette mission d'instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d'évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l'esprit critique et vigilant à l'égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd'hui, un esprit formé a besoin d'une culture générale étendue et de la possibilité d'approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d'enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

3.2. Mission de formation à la vie sociale

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

- une dimension de formation à la vie civique que l'on peut qualifier, par rapport à l'étape actuelle de l'évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l'État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d'hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d'appliquer les règles du jeu démocratique ;
- une dimension de formation à l'action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents.
- une dimension spirituelle et d'engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s'enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d'une vision de l'existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l'individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d'une société plus harmonieuse et solidaire

3.3. Mission de qualification

L'enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l'enseignement fondamental (1er, 2e et 3e cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d'unification – et l'enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l'enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d'une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : **d'une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d'autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d'activités.**

IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

4.1. OBJECTIFS

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l'enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
- Développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l'homme ;
- Donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l'exercice d'une activité de production ;
- Réaliser l'orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l'aune des résultats aux examens officiels ;
- Préparer les élèves, au terme de l'enseignement secondaire, à s'adapter au marché du travail et/ou accéder à l'enseignement supérieur ou universitaire.

4.2. PRINCIPES

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l'élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.

b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi.

c) l'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.

d) Le développement des apprentissages sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :

 i) des compétences spécifiques à développer par chaque élève enfin de parcourus ;

 ii) des souhaits et vœux des parents ;

 iii) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.

e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.

f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « Travail Manuel-Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes.

g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :

 - d'une part à des études et/ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.…)

I – Contexte

I-1- Contexte linguistique :

I-1-1 Situation actuelle

Tout au long de son histoire linguistique, Haïti a développé une diglossie qui distingue : « une élite bilingue, et les masses rurales et urbaines unilingues. » Très peu d'Haïtiens sont en effet capables de s'exprimer dans les deux langues. Le flou linguistique actuel s'écarte même de la situation diglossique : ni le français, ni le créole ne sont maîtrisés, l'un abâtardissant l'autre dans certains situations.

D'autre part, le français, longtemps langue de l'élite, est souvent figé dans des emplois puristes et livresques, hors de tout contexte communicationnel et s'éloignant de l'accessibilité des masses. Langue normée, symbole d'ascension sociale, elle est souvent enseignée comme code rigide et non comme discours vivant.

Enfin, statuts et utilisation du français et du créole en salle de classe manquent de clarté, et leur utilisation respective se heurte à des interdictions ou comportements erronés. En se référant aux discours officiels, rappelons que :

- « Le créole est langue d'enseignement et langue enseignée tout au long de l'École Fondamentale. Le français est langue enseignée tout au long de l'École Fondamentale, et langue d'enseignement à partir de la 7ème année. » Article 29 du Décret organisant le système éducatif haïtien du 30 mars 1982 ;
- « Le français et le créole sont les langues officielles de la République. » Article 5 de la constitution de 1987 (en vigueur).

I-1 – 2 Situation souhaitée

L'écart diglossique doit se réduire pour aller vers le bilinguisme, et au-delà des enjeux sociolinguistiques, la maîtrise des deux langues doit être accessible au plus grand nombre. Les deux langues accéderont alors à une parité de statut qui permettra écho et richesse linguistiques.

1 Actes du colloque « Aménagement linguistique en salle de classe », MENJS, 1999

La langue française doit être enseignée comme une langue vivante. Mais elle n'est pas la langue maternelle de l'Haïtien. Si elle est bien la langue – cible, elle ne peut être enseignée comme langue étrangère : ses rapports linguistiques étroits avec le créole lui donnent plutôt un statut de langue seconde.

Quant à l'utilisation du français et du créole en salle de classe, elle doit être raisonnée et non imposée. Il est donc nécessaire de définir les intérêts respectifs de leur utilisation comme langue d'enseignement. Au secondaire, la langue d'enseignement en cours de français doit être le français, mais le recours à la langue maternelle peut dans certaines circonstances aider l'élève à formuler sa pensée, à conceptualiser, à « décontracter » son expression orale, à établir des parallèles entre deux langues historiques proches. L'usage du créole comme langue d'enseignement peut donc se révéler bénéfique dans certains cas, surtout dans le cadre d'une approche contrastive.

I-2 Contexte littéraire

I-2-1 Situation actuelle

Haïti est riche d'une littérature de langue créole, française, anglaise. Elle hérite aussi de références à la littérature française qui font partie de son socle culturel. La partition littérature française/ littérature haïtienne en pratique jusqu'à présent en salle de classe nuit à la mise en échos, relations, perspectives de ces différentes « voix » littéraires. Elle évacue de surcroît des œuvres majeures, francophones ou non.

I-2-2 Situation souhaitée

La familiarisation de l'élève avec la diversité des périodes, mouvements, œuvres, contextes est nécessaire afin qu'il comprenne la richesse et la créativité de son patrimoine culturel. Au lieu de découper et de séparer, faisons dialoguer les littératures. Elles sont avant tout des discours où se croisent des interrogations, préoccupations éternellement humaines. Cela nécessite à la fois interdisciplinarité (créole / français) et intertextualité.

De plus, même patrimonial, un corpus n'a pas à être une célébration d'un passé figé. Il s'agit de faire des textes littéraires des objets vivants, des voix, des discours qui parlent à celui qui les lit. L'enseignement littéraire est au service des lecteurs qu'il forme, et non de la littérature.

Rappelons-nous que la littérature commence avant 1804 et que l'étude des auteurs anciens, des textes fondateurs n'est pas à écarter.

De même, la littérature est vivante, jaillissante, et l'étude de textes contemporains permettra de mieux saisir l'actualité de la création littéraire.

Enfin, pour former des lecteurs accomplis et autonomes, la familiarisation avec toutes sortes d'écrits est nécessaire.

I-3 Contexte Méthodologique

I-3-1 Situation actuelle

Le cours de littérature s'est réfugié dans la glose, dans le discours autour des auteurs et de leurs écrits - fantômes car les textes sont absents des salles de classe. L'œuvre littéraire est oubliée au profit de l'histoire littéraire.

La langue, qui jusqu'au troisième cycle du fondamental fait l'objet d'un enseignement à part de la littérature, est définitivement évacuée du secondaire, alors que son acquisition est loin d'être fixée au terme de la neuvième année. Les pratiques traditionnelles utilisées vont à l'encontre de l'apprentissage actuel d'une langue vivante, et figent la langue dans un ensemble de règles hors de toute réalité discursive.

Les salles pléthoriques et une pratique frontale, magistrale de l'enseignement, une conception de l'apprentissage privilégiant la mémoire négligent le développement de compétences pourtant indispensables à l'épanouissement de la personne et à sa maîtrise de la langue : le jugement critique, l'expression orale.

I-3-2 Situation souhaitée

Le retour aux textes, sous forme intégrale ou par groupements d'extraits, est indispensable. Le principe du travail sur corpus permettra le dialogue des époques, textes et cultures. **L'activité de l'élève** à partir des textes doit développer son expression, son autonomie de lecteur. Cette activité portera sur la matière, la forme textuelle avant de porter sur son contexte de production. Elle remettra donc **la manipulation et l'étude de la langue** au centre du cours de français.

De plus, il s'agira de donner aux élèves des outils réutilisables dans un projet d'expression en classe, mais surtout hors du contexte scolaire. La langue française enseignée doit être celle qui est pratiquée dans les différentes situations de communication.

Dans cette optique, le professeur devient un accompagnateur plutôt qu'un mentor.

II- Finalités de l'enseignement du Français au secondaire

L'enseignement du français participe aux finalités générales de l'éducation au secondaire : l'acquisition de compétences (mission de qualification), la constitution d'une culture (mission d'instruction), la formation personnelle et la formation du citoyen (mission de formation à la vie sociale). Ses finalités propres sont la maîtrise de la langue, la connaissance de la littérature et l'appropriation d'une culture.

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui du fondamental, mais ses démarches tendent à lier davantage langue et littérature en un apprentissage indissociable et créateur de sens. Elles sont aussi plus réflexives afin de permettre aux adolescents de devenir des adultes autonomes, aussi bien dans leurs études à venir que dans leur vie personnelle et leur intégration sociale. Pour remplir ce rôle dans leur formation culturelle, le français doit à la fois apporter des connaissances et s'attacher à former leur réflexion et leur esprit critique.

La maîtrise du français lu, parlé et écrit est indispensable à l'issue du secondaire, quelle que soit la filière. Son intérêt transversal en fait un socle incontournable de l'enseignement général.

II-1- Maîtrise de la langue :

Cette maîtrise à finalité communicative repose sur la nécessité d'enseigner la langue orale comme la langue écrite. Il s'agit en effet que les élèves soient capables de comprendre et d'être compris dans toutes les situations de communication.

L'habilité à communiquer oralement et par écrit suppose la capacité d'utiliser la langue à différentes fins et dans différentes situations.

Parler ou écrire avec clarté et efficacité, c'est être capable de :

- choisir et d'organiser ses mots et ses phrases en tenant compte de son intention de communication
- adapter son message aux circonstances de temps et de lieux dans lesquelles se déroule la communication
- respecter le fonctionnement de la langue (les contraintes lexicales, orthographiques, syntaxiques et prosodiques) et le fonctionnement des discours.

De même, savoir lire et écouter, c'est être capable de :

- donner du sens aux mots et aux phrases

- pouvoir saisir la signification particulière qu'ils prennent dans la situation où ils sont lus et écoutés, en tenant compte de celui qui les dit et des circonstances dans lesquelles ils sont dits
- connaître non seulement le fonctionnement de la langue mais aussi celui des discours. Ces discours peuvent être littéraires ou non littéraires : il est indispensable que l'apprenant comprenne aussi les divers messages écrits et oraux portant sur des sujets reliés à son environnement socioculturel.

Le cours de français atteindra donc son but si, d'une part il permet à l'apprenant de comprendre et de produire différents discours dans différentes situations et si, d'autre part, il lui permet de découvrir et de maîtriser le fonctionnement de la langue et le fonctionnement des discours.

II-2 Formation d'une culture.

Il s'agit de permettre aux élèves de découvrir et de s'approprier l'héritage culturel dans lequel ils vivent.

La constitution de cette culture suppose une ouverture sur :

- le passé littéraire haïtien, mais aussi sur sa créativité contemporaine,
- la littérature d'expression francophones (littérature des Caraïbes) ou plus lointaines (Afrique, Québec…..)
- la littérature française et notamment les grands mouvements littéraires français qui ont inspiré certains mouvements littéraires haïtiens.

L'apprenant saisira mieux la richesse et la complexité culturelle évoquée précédemment (I-2) si cette littérature d'expression francophone est mise en relation, en dialogue avec la littérature haïtienne d'expression créole, et avec d'autres littératures d'expression non francophone.

Elle implique aussi la mise en relation de textes littéraires et de textes non littéraires, ainsi que de l'écrit et d'autres langages.

Cette finalité est infinie et peut paraître très ambitieuse. Mais il n'est pas question d'organiser le cours de français comme un catalogue culturel. Il s'agit moins de former des garants d'une culture que des individus autonomes face à des textes divers. L'enseignant aidera donc avant tout les apprenants à se forger des outils de lecture. Ils pourront ainsi, à l'intérieur ou en dehors de la salle de classe, alimenter eux-mêmes leur culture.

II-3-Formation du citoyen

Cette finalité est transversale, et bien sûr, d'autres cours y contribuent. Mais en classe de français la capacité critique, argumentative, la formation du jugement, la réflexion sur les opinions, les cultures et leur relativité doit contribuer à cette formation. Voilà pourquoi la compréhension et la pratique du discours argumentatif seront centrales au cours de l'enseignement secondaire. Celles des discours narratifs, descriptifs et explicatifs ne seront cependant pas négligées.

III – <u>Les connaissances : les objets d'étude</u>

- Les savoirs sur la langue doivent avant tout servir la maîtrise de l'apprenant. Mais au cours du cursus du secondaire le savoir sur la langue deviendra plus réflexif, plus critique : seront étudiés non seulement les principes et les normes, mais aussi les usages et les fonctionnements des discours en contexte. Ces savoirs portent également sur les variétés socioculturelles, historiques et géographiques (francophonie) de la langue.
 - Connaissance de la norme : prononciation standard, orthographe d'usage, morphologie, syntaxe, lexique. (Nécessité de combler les lacunes du fondamental.)
 - Connaissance de la relativité de la norme : l'étude des faits de langue est à lier à l'étude du discours. On s'apercevra alors que la norme est un idéal abstrait, et que la pratique de la langue joue avec cet idéal.
 - Quelques informations relatives à la formation, au fonctionnement et aux variétés du lexique : formation des mots, étymologie, fonctionnement et utilisation du dictionnaire, classement et relations entre les mots…..
 - Connaissances sur le fonctionnement des discours :
 - Typologie des discours (argumentatif, descriptif, informatif narratif…)
 - Organisation du discours : faits de langues qui entrent en jeu dans la cohésion et la cohérence du discours.
 - Situations de communication et registres de langue
 - Quelques informations sur l'histoire de la langue : les origines latines, l'institutionnalisation et la réglementation de la langue, les influences reçues et données, son évolution actuelle, la francophonie…

- La constitution de savoirs culturels suppose un retour aux **textes**, aux matériaux constitutifs de cette culture. A cette fin les lectures abondantes et variées sont privilégiées et encouragées.

- La lecture idéale à favoriser est celle de l'œuvre complète : trois ou quatre à chaque année du cursus, de genres variés.
- La difficulté matérielle d'introduire des œuvres complètes en salle de classe peut être palliée par le recours au groupement de textes à construire autour de problématiques variées : un thème (littéraire ou non), un topos, un motif romanesque ou poétique, des modalités d'écriture, un genre, l'évolution d'un genre ou d'une forme, celle d'un auteur, l'étude d'une œuvre intégrale, les querelles et politiques artistiques, les rapports entre la littérature, les arts, la civilisation pour une époque donnée ou pour un mouvement artistique, etc.…

- La culture prend forme par les lectures et par la mise en relation des textes entre eux. Mais elle exige aussi de les confronter à d'autres langages : écrits non littéraires, images (publicité, propagande, photographie…), créations artistiques (plastiques, musicales…)

- La lecture doit permettre la découverte de certaines notions qui serviront l'exploration des textes :
 - La notion de discours.
 - La notion de genre
 - La notion de type de texte
 - La notion de registre
 - La notion de contexte[2]

- La « formation du citoyen » s'appuiera sur :
 - La capacité à gérer la parole en toutes circonstances de production et de réception, selon toutes les situations de communication, dans le respect de son auditoire ou de ses interlocuteurs.
 - L'étude de l'argumentation (démontrer, convaincre, persuader délibérer) et des effets sur les destinataires : éclairage sur l'organisation des rapports humains dans la confrontation d'idées, façon dont s'élaborent les diverses sortes d'arguments et leur influence sur les interlocuteurs…
 - Etude de la relativité du discours : énonciation, point de vue, modélisation…

IV- Principes méthodologiques

D'une manière générale, la langue et la culture ne doivent pas être sacralisées ni abordées en elles-mêmes, pour elles-mêmes, d'une manière contraignante et exclusive. Au contraire, elles doivent être envisagées dans leur diversité, leur souplesse, leur devenir, leur utilité, leur inventivité, et être ainsi mises à la disposition des élèves qui l'utiliseront dans des projets personnels et collectifs.

La finalité « Maîtrise de la langue » supposera de placer la pratique écrite et orale de l'élève au centre du travail.

- La classe de français assurera la maîtrise langagière par la pratique : elle doit placer l'élève dans des situations où il aura effectivement à lire, à écouter, à écrire, à parler. Plus ces pratiques seront réelles (c'est-à-dire réalisées pour des fins pour lesquelles elles le sont habituellement) plus l'élève développera son habilité à communiquer oralement ou par écrit. Et comme toute habilité se développe davantage par des pratiques répétées et variées, la classe de français, en proposant à l'apprenant différentes pratiques de production et de compréhension de discours, lui permettra de développer ses habiletés langagières.

[2] *Contenus et mise en œuvre de ces notions seront développés dans les documents d'accompagnement des programmes.*

©MENFP Septembre 2015

- Approches communicatives qui valoriseront l'expression orale en salle de classe. Cette expression ne doit pas seulement se situer sur l'axe professeur-élève ; l'enseignant veillera à susciter des situations favorisant la communication orale en français entre les apprenants : questionnaire sur un texte à résoudre en atelier, jeux de rôles, débats, exposés avec questionnement final de l'auditoire… L'enseignant sera là pour aider à structurer la prise de parole selon la situation de communication. Seront aussi favorisées les activités d'écoute : réception, reformulation, synthèse…
- Approche contrastive qui utilisera ponctuellement la langue première (créole) pour faire acquérir la langue seconde qu'est le français. Cette approche permettra aussi une perception plus réflexive de la langue, et du fonctionnement des langues en général.
- La maîtrise de l'écrit passe par des pratiques d'écriture diverses et variées :
 - L'écriture des différentes formes de discours écrits (« ordinaires », fictionnels et non fictionnels) de type informatif, explicatif, injonctif, narratif, ainsi que leurs usages sociaux et culturels.
 - L'écriture de la fixation, de la construction et de la restitution des savoirs (prises de notes, schémas, synopsis, résumé, travaux de synthèse, dossier…)
 - L'écriture argumentative
 - L'écriture de commentaire
 - L'écriture d'invention ou de créativité.
- Pour un enseignement contextualisé de la grammaire, l'enseignement veillera à :
 - quitter la grammaire des formes pour celles du sens
 - quitter la grammaire de phrases hors contexte pour celle des textes et des discours
 - renoncer aux exercices mécanisés pour de véritables productions d'élèves contextualisées.
- Le programme d'étude de la langue doit donner aux apprenants des outils d'apprentissage plutôt qu'une somme de savoirs linguistiques figés. Il va donc s'agir de favoriser l'étude et la pratique de la langue en contexte. Favoriser les productions d'élèves dans le cadre de projet d'expression en classe et surtout dans d'authentiques situations de communication (enquêtes, entretiens, interviews, débats, réunions, exposés…)
 - Toujours dans le souci d'enseigner une langue vivante, les documents authentiques seront préférés aux écrits de manuels scolaires préfabriqués.

- La langue est au service de la communication individuelle, écrite ou orale, de la lecture et de la compréhension des textes. L'apprentissage des éléments syntaxiques, grammaticaux, lexicaux sera donc subordonné aux objectifs culturels, communicationnels, et aux situations de communication qui s'y rattachent.

La finalité « Formation d'une culture » supposera, rappelons-le, une place centrale donnée à la lecture en cours de français.

- Des lectures variées seront développées :
 - La lecture courante, ordinaire, silencieuse et dont le parcours cursif du regard ne vise qu'à une saisie du sens dans son ensemble, sans soucis d'analyse détaillée ou de mise en mémoire du contenu. C'est le mode d'appropriation habituel et adulte des écrits. Il faut en donner le goût et l'usage familier.
 - La lecture analytique, examinant méthodiquement le texte et usant d'instruments linguistiques et textuels afin de scruter la matérialité du texte à des fins d'interprétations fines des effets de sens. Elle met en évidence le travail constant et indissociable de la forme et du sens.
 - La lecture expressive.
- L'apprenant aura une lecture active si on l'incite à lire avec un objectif : lire pour chercher un renseignement, lire pour mémoriser, lire pour résumer, lire pour agir, pour expliquer, pour chercher des arguments, lire pour constituer une documentation, lire pour se constituer des repères culturels ou formels, lire pour récrire, lire pour écrire…) Cela suppose de la part du professeur un fonctionnement par projets, tâches, activités à a accomplir, et des consignes précises.
- L'histoire littéraire est à aborder par la lecture. L'objectif est d'apprendre à l'élève à tenir compte des contextes pour lire, comprendre et interpréter les textes. Il convient donc de lui apporter les démarches nécessaires pour aborder ces contextes et non de figer l'histoire littéraire en un répertoire de formules toutes faites qui ne rendent pas compte de la particularité des textes et des œuvres.
- La lecture comparée : la notion de groupement de textes est centrale. Elle est une réponse :
 - aux défauts de la lecture d'extraits isolés qui atomisent la représentation du paysage littéraire, présentent une vision linéaire, chronologique et réductrice,
 - à la difficulté de trouver, d'acheter des œuvres intégrales,
 - à l'insoutenable dichotomie littérature haïtienne / littérature française,
 - au souci d'intertextualité, naturellement impossible à faire appréhender sur des textes traités isolement.

Afin d'assurer une intégration effective de l'étude de la langue, de l'expression orale et écrite et des lectures, le travail se planifie en ensembles cohérents de **séquences**[3] organisant, selon des objectifs communs, ces divers aspects de la formation.

[3] *Des propositions de séquences de travail seront données dans les documents d'accompagnement des programmes détaillés.*

©MENFP Septembre 2015

EVALUATION

L'évaluation au niveau du secondaire, conformément à l'approche pédagogique utilisée se veut qualitative. A la fin de chaque séance de cours, l'enseignant évalue les acquis des élèves. De même, il prendra soin d'évaluer chaque compétence terminale après avoir réalisé quelques activités d'intégration où l'apprenant aura à mobiliser des ressources telles : savoir, savoir-faire et savoir-être. Ces compétences seront évaluées à la fin de chaque trimestre en adoptant le modèle suivant :

Structure des échelles des niveaux de compétence

Niveau	Compétence	Jugement global en fin d'année
5	**TRÈS DÉVELOPPÉE**	La compétence de l'élève **dépasse** les exigences
4	**DÉVELOPPÉE**	La compétence de l'élève **satisfait clairement** les exigences
3	**ACCEPTABLE**	La compétence de l'élève **satisfait minimalement** aux exigences
2	**PEU DÉVELOPPÉE**	La compétence de l'élève est **en deçà** des exigences
1	**TRÈS PEU DÉVELOPPÉE**	La compétence de l'élève est **nettement en deçà** des exigences

THÈME: Actes de langage		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Mettre en relation les actes de langage	1. Manipulation des actes de langage. (salutation, présentation, prise de congé, demande d'informations, exécution d'une commande…) 2. Intention de communication (divertissement, information et persuasion, …) 3. Identification des interlocuteurs : Émetteur/ destinataire (nombre, âge, statut, réactions potentielles) 4. Identification des conditions contextuelles et matérielles de la communication : type et genre de discours, lieu et temps, matériel dont on dispose.) 5. Utilisation du corps, des gestes, du souffle pour produire des actes de langage. 6. Présentation des éléments de prosodie : débit, rythme de parole, intonation	Adaptations de l'attitude, la mimique, la gestuelle et la voix à la situation de communication – Dialogues – Jeux de rôles – Travails sur les regards les gestes nécessaires les déplacements la physionomie et le maintien – Production d'énoncés qui portent à agir.

THÈME : Communication efficace		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Utiliser des procédés propres à assurer la clarté du message reçu ou produit	1. Prononciation, diction, débit 2. Exemples, illustrations : adaptation, fonction, insertion. 2.1. Écoute, reformulation ; paraphrase 2.2. Prise de notes d'un compte rendu, d'une réunion, d'un exposé court. 2.3. Initiation à l'utilisation des abréviations, symboles, nominalisation. 2.4. Résumé de discours brefs et clairement structuré.	Proposition d'un texte audiovisuel ou un texte tiré d'un journal, d'un roman ou autre. Reformulation ou résumé du texte écouté ou lu Méthodes et tactiques de prise de notes en assistant à la projection d'un documentaire, à une conférence, etc. Initiation aux abréviations et à leur personnalisation possible. Développement de stratégies et de méthodes pour la rédaction d'un compte-rendu d'un événement vécu (à l'école, dans sa communauté, etc.) Technique du développement de passage narratif, argumentatif, explicatif, à partir d'images.
Utiliser des moyens non verbaux propres à assurer la clarté du message	1. Utilisation des parties de l'être humain comme Vecteur de véhicule de message : Respiration, pause de la voix, gestes et attitudes, regard. 2. Exploration d'autres supports pour la fluidité dans le processus de communication orale ou écrite	Initiation à la lecture expressive et aux exercices de contrôle du souffle, d'expression corporelle pour mieux utiliser le non verbal pour la clarté et l'éloquence du message. Exploitation et utilisation efficace des ressources corporelles, des supports de la communication orale (schémas, illustrations, tableaux…) Choix des supports adaptés à son intention de communication

THÈME : Situations de communication		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Respecter les conventions propres à chaque situation de communication	1. Utilisation des conventions propres à chaque situation de communication 1.1. Dans le compte-rendu (à la suite d'une visite de site, de lectures, de recherches documentaires…) 1.2. Dans le récit oral (témoignage, récit d'une expérience personnelle, oralisation de textes littéraires…) 1.3. Dans la lecture expressive, dans la récitation (extraits de pièces de théâtre…) Dans l'expression théâtrale. 1.4. Dans le débat. 1.4.1. Présentation du schéma de la communication : émetteur, récepteur, canal, code, message. 1.4.2. Création de conditions au respect des conventions propres à chaque situation de communication et du rôle de chaque participant	Création de mises en scène (débats, l'exposé) sur une activité réalisée, sur la visite récente d'un site, sur un événement provoqué ou naturel national ou international Improvisation d'un sujet d'actualité ou d'un tabou dans la société ou autre pour développer l'autonomie oratoire à l'oral tout en respectant le temps imparti Identification des situations de communication les plus usuelles de la vie personnelle, scolaire et sociale.
THÈME : Communication efficace		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Construire une relation de communication efficace et harmonieuse	1. Intonation gestuelle, interpellation de l'auditoire. 2. Répétition, reformulation. 2.1. Initiation à la courtoisie, gestion des tours et temps de parole, demande de parole, respect du « territoire privé » 2.2. Formules de politesse	Production de signes qui favorisent l'écoute : répéter, reformuler, questionner…. Utilisation de procédés verbaux et non verbaux qui garantissent les relations sociales.

THÈME : Argumentation		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
S'approprier du processus d'argumentation	1. Opinion 1.2. La critique (positive et négative) 1.3. Illustration d'une opinion 2. Distinction entre thèse et argument. 2.1. Structure d'un argument : idée, développement, illustration	Formulation d'une opinion Émission de son avis en l'illustrant, Critique Compréhension et appropriation du processus de l'élaboration de différents types d'arguments.
THÈME : Registres de langue		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Adapter sa parole et son écoute à la situation de communication	1. Distinction et manipulation des registres courant/ familier/ soutenu : (lexique, syntaxe, marques de politesse…) 2. Distinction entre fait et opinion 2.1. La critique (positive et négative) 2.2. Illustration d'une opinion 3. Distinction entre thèse et argument. 4. Structure d'un argument : idée, développement, illustration	Distinction de registres de langue Choix du registre qui convient à la situation de communication

THÈME : Organisateurs textuels		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Maîtriser les faits de langue qui entrent en jeu dans la cohésion et la cohérence du discours	1. Développement de la progression, du classement des idées 2. Utilisation de la chronologie 3. Connecteurs logiques, spatio-temporels 4. Progression thématique 5. Reprises anaphoriques (utilisation de substituts lexicaux et grammaticaux pour éviter les répétitions et assurer la progression du thème.) 6. Lexique adapté à la situation de communication 7. Syntaxe du discours oral.	Expression de différents rapports logiques Maîtrise de l'usage des connecteurs Mise en œuvre adéquate de la progression thématique Emploi de manière cohérente des pronoms, des déterminants démonstratifs et possessifs pour créer des anaphores Utilisation de mots et expressions appartenant à un registre de langue adéquat et exprimant sa volonté Respect des règles de la syntaxe

THÈME : Implicite / explicite		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Construire le (s) sens littéral (littéraux) : ce que le texte dit explicitement	1. Les indices visuels d'organisation du texte : titres, chapeaux introducteurs, paragraphes, graphie. 2. Champs sémantique d'un mot : sens générique, sens contextuel 3. Utilisation d'une entrée de dictionnaire 4. Progression du thème / des idées / des informations 5. Hiérarchie des informations 6. Liens logiques	Identification d'indices visuels d'organisation du texte. Localisation des mots inconnus en émettant des hypothèses sur leur sens en s'aidant du contexte et éventuellement des dictionnaires. Structuration et hiérarchisation des phrases successives pour produire un texte cohérent Usage de divers types de dictionnaires pour élucider le sens d'un mot.
Construire le sens implicite du texte	1. Rappel sur des champs sémantiques et sur le sens propre /sens figuré. 2. Construction du sens explicite / implicite 2.1. Présupposés 2.2. Ellipses 3. Figure de style : 3.1.métaphore, 3.2. métonymie 4. Énoncés énigmatiques. 5. Liens logiques implicites	Rappel de la notion implicite Construction du sens implicite d'un texte (ce que sous-entend le texte) Mise en relief du sens implicite d'un texte. Identification des séquences du texte demandant une interprétation

THÈME : Lecture / situation de communication		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication	1. Contexte de production 2. Contexte de narration 3. Information contenue dans le paratexte : 1ère et 4ème de couverture. 4. Projet de lecture (connaissances du monde, des caractéristiques des textes et de la langue.)	Prise en compte des facteurs qui influencent la lecture : contexte de production, connaissance préalable du lecteur, projet du lecteur Adaptation du mode et du rythme de lecture aux spécificités du texte et aux finalités de la lecture
THÈME : Types de lecture		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Mettre en œuvre différentes stratégies de lecture, en fonction de son projet et de la nature des œuvres en présence	1. Lecture cursive 2. Lecture analytique (qui réinvestira les outils de lecture proposés 3. Lecture documentaire 4. Lecture expressive	1. Mise en place du processus de lecture de lecture autonome : 1.1. Lecture pour la mémorisation, 1.2. Lecture pour l'agir, 1.3. Lecture pour l'explication 2. Lecture pour la recherche des arguments, la constitution d'une documentation… - Lecture pour recherche d'un renseignement

THÈME : Genres		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Interpréter différents genres d'écrits	1. Identification et définition de: nouvelle, conte, fable, roman 1.1. Comédie/Farce 1.2. Genres littéraires : 2. Présentation du récit : nouvelle, conte, fable, roman 3. Le théâtre : la comédie, la farce, … 4. La littérature d'idées : initiation aux textes argumentatifs : l'essai, l'article de presse… 5. Distinction de genres non littéraires 6. Localisation de la présence dans un même texte de différents genres (genre dominant…) 7. Initiation aux textes argumentatifs : essai, article de presse 8. Éditorial, fait divers, texte documentaire, fiche technique, mode d'emploi, petite annonce, encart publicitaire, article de presse	Reconnaissance de différents genres d'écrits Compréhension de différents genres d'écrits

THÈME : Conditions d'écriture		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Interpréter les caractéristiques liées au contexte de production d'un texte.	1. Énumération des caractéristiques des conditions d'écriture : 1.1. Contexte historique 1.2. Biographie 2. École, mouvement, période, tendance… 3. Convention, règles (vraisemblance, bienséance…) 4. Condition de réception : 4.1. Lecteur/auditeur/ spectateur, public 4.2. Critique	Proposition d'un texte et Identification des différentes conditions d'écriture
THÈME : Tonalité		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Interpréter les tonalités et registres d'un texte.	Tonalités comiques, lyriques, polémiques didactiques	Identification des caractéristiques propres aux textes comiques, lyriques, épiques, polémiques, didactiques. Repérage dans un même texte de la présence de différents registres

THÈME : Les entrées de textes		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Savoir utiliser les différentes entrées par genre, type d'énonciation, contexte, tonalité pour construire sa lecture littéraire	Genre, type d'énonciation, contexte, tonalité	Utilisation des différentes entrées par genre, type d'énonciation, contexte, tonalité pour construire sa lecture littéraire
THÈME : Diversité des textes		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Découvrir la diversité des textes littéraires	1. Distinction texte littéraire/ texte non littéraire 2. Genre, type d'énonciation, contexte, tonalité	Exploration de la diversité des textes littéraires
THÈME : Valeurs / idéologies		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Exercer son esprit critique pour établir la différence entre divers éléments contradictoires	Différenciation entre : 1. L'essentiel / l'accessoire 2. Le réel / l'imaginaire 3. Le vraisemblable / l'invraisemblable 4. Le fait / l'opinion 5. Le réel / le virtuel 6.Énonciateur / destinataire 7. Valeurs (morales, culturelles, politiques…)	Différenciation des éléments contradictoires Identification de l'énonciateur et du destinataire d'un texte. Identification des valeurs inhérentes aux textes et l'idéologie qui peut les sous-tendre (racisme, Colonialisme, communisme, capitaliste, mondialisation …)

THÈME : Images / audiovisuel		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Décoder les images et les productions audiovisuelles	1. Éléments spécifiques du langage iconique (B.D..., dessin, peinture, photo….) : Points de vue, plans, choix de couleurs et de lumière, symboles et conventions … 2.Éléments spécifiques du langage audiovisuel (cinéma, télévision) : Point de vue, plan montage, conventions… 3. Rapport : texte de théâtre / opinion de mise en scène	Identification des éléments spécifiques du langage iconique (BD…, dessin, peinture, photo…) et audiovisuel (cinéma, télévision) Analyse des rapports entre : le visuel et le verbal, dans l'œuvre théâtrale surtout
THÈME : Lexique		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Enrichir ses connaissances lexicales	1. Sens générique / sens contextuel. 2. Famille lexicale 2.1. Formation des mots par : dérivation, composition. 2.2. Utilisation d'un article de dictionnaire : champ sémantique. 2.2.1.Étymologie, évolution… 3. Repérage et utilisation de l'étymologie 3.1. Reformulation : explicitation par la synonymie et la périphrase.	Explication du sens des mots inconnus en ayant recours au contexte Explication du sens des mots inconnus en ayant recours à la famille lexicale Explication du sens des mots inconnus en ayant recours au dictionnaire Explication du sens des mots inconnus en ayant recours à l'étymologie Utilisation de la synonymie ou la périphrase pour l'explication ou la reformulation lexicale

THÈME : Récit de fiction		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Résumer une histoire	1. Les étapes du schéma narratif 1.2. Les composantes du schéma actanciel 2. L'implicite : le présupposé et le sous-entendu 3. La notion d'indice	Repérage de grands moments de l'histoire Repérage d'un portrait, d'un décor, d'une morale. des paroles, des actions, des sentiments et des pensées de personnages
THÈME : Genres littéraires		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Distinguer les caractéristiques propres aux genres de la nouvelle, du conte, de la fable : initiation aux caractéristiques romanesques	1. Genres : nouvelle, conte, fable, roman 2. Les grandes bases de jugement d'un récit : vraisemblance, respect des lois du genre, procédé de la narration, identification avec un personnage. 3. Présentation d'éléments permettant la vraisemblance d'un récit. 3.1. Auteur / narrateur et narrataire /personnage. 3.2. Focalisation 3.3. Cadre spatio-temporel 4. Organisation chronologique : retour en arrière, anticipation, ellipse 5. Les pactes de lecture : convention tacite entre l'auteur et le lecteur	Maîtrise de la chronologie du récit Étude des caractéristiques de la narration

THÈME : Théâtre		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Préparer une mise en scène	1. La spécificité des genres théâtraux : la comédie, la farce principalement 2.Étude de la syntaxe et de la ponctuation 3. L'étude du monde théâtral 3.1. L'étude des conventions et procédés théâtraux : coup de théâtre, quiproquo, aparté, monologue, la scène d'exposition… 4.Étude de l'ensemble des mouvements, des gestes, des attitudes, des voix et des silences des personnages. 5. Le rapport entre les personnages 6. Le rôle du décor (visuel et sonore), de l'éclairage, des costumes, du maquillage, des accessoires…	Lecture d'une pièce de théâtre ou un extrait Proposition d'un décor Création d'un personnage Incarnation d'un personnage Étude des paroles d'un personnage Étude des relations entre les personnages

THÈME : Article de presse		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Analyser la structure d'un article de presse Distinguer les genres journalistiques Adapter sa lecture en fonction de différents genres journalistiques	1. Articles d'information 2. Articles de commentaire. 3. Dessins de presse 4. Article d'information : (la brève, le filet, le reportage, l'interview, l'enquête, l'encadré) 5. Article de commentaire : L'éditorial, la chronique, les critiques, tribune libre (via les réseaux sociaux) 6. Analyse de la structuration d'un article de presse : (titres, chapeaux…)	Distinction de genres journalistiques. Adaptation de sa lecture en fonction de différents genres journalistiques
THÈME : Texte narratif / texte descriptif		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Orienter son écrit en fonction de la situation de communication	1. Identification et utilisation efficace d'une situation de communication 2. Types de textes, (intention, projet du scripteur) 3. Le destinataire : nombre, âge, statut, réactions potentielles. 4. Les conditions contextuelles et matérielles de la communication : lieu et temps, contraintes socioculturelles	Narration d'événements, d'une histoire, Description d'objets, de lieux, de personnages, Expression d'émotions, de sentiments chez le destinataire. Choix d'un niveau de langue et de stratégies de politesse, de prudence, de persuasion, de concession, en tenant compte des facteurs qui déterminent l'écriture

THÈME : Types / Genres d'écrits		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Produire différents types et genres d'écrits (narratif, descriptif, argumentatif), en relation avec les textes et les œuvres étudiés.	1. Des écrits d'invention en liaison avec les différents genres, types et registres étudiés : récits à structures diverses 2. Des écrits : (auto)biographie, (témoignage, récit d'une expérience personnelle…) 13. Des écrits fonctionnels visant à fixer et restituer des connaissances : prises de notes, compte rendu résumé. 4. Des écrits argumentatifs liés au récit (fable …), ou permettant d'exprimer et de structurer sa pensée critique 5. Le destinataire : nombre, âge, statut, réactions potentielles. 6. Les conditions contextuelles et matérielles de la communication lieu et temps, contraintes socioculturelles	Différenciation de types **(narratif, descriptif, argumentatif)** et genres d'écrits Production de textes de différents types et genres Identification et justification de la fonction narrative d'un texte Recherche et organisation d'idées pour la construction d'un argumentaire Reconstitution d'un court texte à partir de phrases en désordre
Mettre en œuvre les phases du processus d'écriture	1. Schéma narratif linéaire, SN à chronologie particulière (récit qui commence ex abrupto, situation finale annoncée au début, récit à chute…) 2. Plan d'exposé, de compte-rendu, initiation au classement des idées argumentatives	Détermination du sujet Mobilisation de ses savoirs et son expérience en consultant des ouvrages de références en bibliothèque, en interrogeant des témoins ou des spécialistes pour la recherche des idées

	3. Focalisation : interne/ externe / zéro. 4. Progression thématique à thème constant, linéaire, éclaté. 5. Expression des circonstances de temps et de lieux (par l'adverbe, le GN, la proposition subordonnée circonstancielle…) 6. Circonstances de cause, but, manière, opposition, condition 7. Procédés de reprise de l'information 8. Gestion des titres, des paragraphes, des espacements et des alinéas 9. Vocabulaire fonctionnel en rapport avec les textes étudiés. 10. Grammaire de texte surtout : agencement / enchaînement des phrases, organisation de la phrase selon le type de texte (narratif, description, argumentatif…) ; valeurs temporelles et modales des verbes	Élaboration d'une structure logique a. Un schéma narratif b. Un plan : classer ses idées selon des axes thématiques, logiques Choix d'un point de vue en mettant en œuvre la progression thématique pour rédiger un texte Maîtrise de l'usage des marqueurs spatio-temporels. Utilisation de différents rapports logiques (cause, opposition, conséquence…) Utilisation cohérente de la chaîne des substituts pour éviter les répétitions

THÈME : Orthographe		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Orthographier correctement ses textes avec l'aide du dictionnaire et d'ouvrages de référence	1. Orthographe lexicale et grammaticale : consolidation des généralités orthographiques vues en 3ème cycle fondamental. 2. Sensibilisation à certains accords particuliers (du verbe, de l'adjectif, du participe passé.)	Appréciation de son texte par une relecture et des corrections Présentation du texte en vue d'une potentielle diffusion
THÈME : Production écrite		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Utiliser les techniques et les outils facilitant la production écrite.	1. Plan pour un exposé, pour la planification de son travail, pour l'organisation d'idées… 2. Utilisation maximale d'un article de dictionnaire, repérage dans les usuels (dictionnaire, grammaire…)	Utilisation d'un brouillon Élaboration d'un plan Utilisation de divers dictionnaires de façon adéquate (usuels, de synonymes, d'antonymes…) Utilisation de grammaires et d'autres manuels traitant de la langue
THÈME : Supports de l'écrit		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Associer l'écrit à d'autres supports	1. Mise en page d'un journal scolaire 2. Les éléments d'une publicité… Prise de notes	Association de l'écrit à la parole Association de l'écrit à l'image Analyse de pancartes publicitaires Reconstitution des discours sous- jacents
THÈME : Réécriture		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Développer la créativité à travers l'écriture	1. Récit d'invention 1.2. Suite de récit de fiction 1.3. Modification d'étapes dans un récit de fiction	Exploitation de règles et de codes pour exercer l'imagination dans la production écrite

THÈME : Récit de fiction		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Produire un récit de fiction	1.Étude d'étapes du schéma narratif et les composantes du schéma actanciel 2. Les types de textes et leur combinaison 3. Création d'un cadre spatio- temporel. 3.1. La narration : 3ème personne /1ère personne 3.2. Les différents points de vue ou focalisation (zéro, externe, interne) 4. Ordre chronologique et bouleversements : rétrospection / anticipation	Proposition d'exercices de complétion d'un récit donné, amputé de sa fin, de son début ou d'une partie médiane. Création du début de récit donnant envie de lire la suite avec ou sans l'aide d'un modèle Modification d'un récit en y insérant correctement une description ou un dialogue Modification d'un récit en changeant le cadre spatio–temporel Modification d'un récit en choisissant un autre narrateur Modification d'un récit en adoptant une autre focalisation et en bouleversant l'ordre des événements
Rédiger des textes de récit factuel	1. L'implication plus ou moins forte de l'auteur selon les genres de récit 2. Le pacte de lecture du récit factuel (l'auteur est censé dire la vérité ; le lecteur est censé le croire.) 3. Le système de temps du récit factuel. 4. L'emploi des connecteurs de temps. 5. Faits divers, biographie, compte-rendu d'événement, résumé de récit, compte–rendu de lecture	Récit d'un fait ou d'un événement Rédaction d'un compte-rendu de lecture Rédaction, pour un texte donné d'un titre, éventuellement, d'un sous-titre, des intertitres, d'un chapeau, d'un plan, d'un résumé rapportant ou reformulant les paroles de l'auteur avec objectivité Apprentissage de méthodes de prise de notes et l'organisation de ces note sen vue de reproduire l'essentiel d'un discours oral ou écrit

	6. La phrase nominale et la phrase verbale 7. Les fonctions de résumé et d'accroche du titre, du chapeau et des intertitres. 8. Les abréviations et les symboles 9. Les différentes manières de structurer des notes 10. La mise en page 11. Les facteurs de lisibilité 11.1. La longueur des phrases, 11.2. Les organisateurs textuels (titrages, chapeau, ou sommaire, illustrations, paragraphes homogènes, connexions explicites...) 11.3. Les explications du vocabulaire technique.	

THÈME : Interculturalité		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Découvrir les relations culturelles constitutives de la littérature haïtienne	1.École, mouvement, période, tendance.	Découverte de l'influence et les interférences des littératures françaises, antillaises et africaines sur la littérature haïtienne tout au long de leur histoire et jusqu'au monde contemporain à travers un corpus Découverte de relations culturelles que la littérature haïtienne entretient avec les autres communautés par l'intermédiaire de sa diaspora (France, E.U., Québec, St Dominique, les Antilles...)
THÈME : Courants littéraires		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Situer un auteur ou un texte dans un ou plusieurs courant (s).	1. Auteur, écrivain, œuvre, spectateur, public 2. Genres, contraintes formelles, style 3. Paratexte, Préface 4. Contexte historique 5. Biographie 4.École mouvement, période, tendances... Convention, règles	Repérage des caractéristiques d'un courant littéraire dans l'œuvre d'un auteur Reconnaissance dans des œuvres et des textes non étudiés en cours de différents traits majeurs des courants qui se sont ainsi constitués

THÈME : Respect de l'autre		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Gérer la parole dans des situations de communication variées, dans le respect de son auditoire et de ses interlocuteurs.	Révision des contenus pour la maîtrise de la langue orale : - actes de langage - Registres de langue - Formules de politesse - Moyens verbaux et non verbaux - Schéma de communication	- Organisation de débats en tenant compte des règles de prise de parole - Reformulation de parole après l'écoute d'une émission : Marque d'accord ou de désaccord avec l'émetteur - Critique du message d'un autre (sans agressivité ni complaisance)
THÈME : Argumentation		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Argumenter	1. Distinction fait / opinion 1.2. La critique (positive et négative) 1.3. Illustration d'une opinion 2. Distinction thèse / argument 3. Structure d'un argument : idée, développement, illustration	Formulation d'une opinion Émission de son avis avec illustration, et formulation de critiques Apprentissage et compréhension sur la manière d'élaborer les diverses sortes d'arguments.
Découvrir les spécificités culturelles	1. Présentation de : Mythes, croyances et pratiques en Haïti / dans d'autres communautés culturelles, d'hier et d'aujourd'hui. 2. Présentation des Us et coutumes en Haïti / dans d'autres communauté culturelles d'hier et d'aujourd'hui. 3. Influences culturelles 4. Permanences culturelles 5. Variations culturelles	Mise en place des situations de communication où l'argumentation de chacun puisse émerger et se faire entendre. Découverte de façons de voir, de penser, de sentir de sa propre communauté. Découverte de façons de voir, de penser, de sentir d'autres communautés culturelles. Adoption d'une approche intertextuelle de ces thèmes

THÈME : Valeurs / Idéologies		
Compétences	**Contenus à développer**	**Suggestions d'activités d'enseignement-apprentissage**
Exercer son esprit critique pour établir la différence entre divers éléments contradictoires	1. L'essentiel / l'accessoire 2. Le réel / L'imaginaire 3. Le vraisemblable / L'invraisemblable 4. Le fait / L'opinion Le réel / Le virtuel 5.Énonciateur / destinataire 6. La notion de valeur (morale, culturelle, politique…)	Identifier l'énonciateur du texte, le destinataire Identifier les valeurs inhérentes au texte et l'idéologie qui peut les sous-tendre (racisme, colonialisme, communisme, capitalisme, mondialisation…)